



TITRE PROFESSIONNEL

Assistant(e) ressources humaines
RNCP 35030

Certifié par le Ministère du travail du plein
emploi et de l'insertion
Date de publication : 12/09/2024

PRÉ-REQUIS :

Niveau bac ou diplôme équivalent de niveau 4

Un dispositif informatique (ordinateur ou tablette) ainsi qu'une connexion à internet

MODALITÉS D'ACCÈS :

Prise de contact par mail ou par téléphone

Envoi par mail de l'analyse du besoin et du programme de formation

Pré inscription au sein du CFA

Recherche d'une entreprise d'accueil

Remise des documents obligatoires à l'apprenant

Délai d'accès **14 jours**

DÉTAILS :

Durée : 1 an (1141 heures dont 400 heures théorique)

Rythme : 1 jour CFA / 4 jours entreprise

Tarif : aucun frais à la charge de l'apprenant

Type d'enseignement : Présentiel

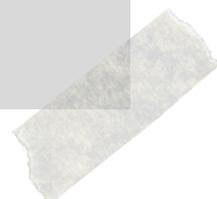
Type de contrat : Apprentissage



Objectifs de la formation

Au cours de ce programme de formation pour devenir assistant(e) des ressources humaines, les apprenants se familiariseront avec les principales responsabilités de ce rôle, notamment :

- 1- Gérer la partie administration du personnel, y compris le suivi des dossiers individuels, les déclarations obligatoires, la préparation des éléments de paie, et le traitement des données statistiques,
- 2- Participer aux processus de recrutement, depuis l'analyse des postes jusqu'à l'intégration des salariés,
- 3- Contribuer à l'élaboration du plan de formation et suivi administratif de celui-ci,
- 4- Favoriser les relations sociales au quotidien et signalement des situations potentiellement conflictuelles,
- 5- Traiter les informations confidentielles émanant de la direction de l'entreprise ou des salariés sous l'autorité du responsable RH,
- 6- Communiquer avec les salariés en interne et avec des acteurs externes tels que les organismes sociaux, les prestataires de services, les cabinets de recrutement de manière ouverte et constructive,
- 7- Comprendre les enjeux de la fonction RH et de la politique de développement des ressources humaines de l'entreprise.



Programme de la formation

MODULE 1 : ASSURER LES MISSIONS OPÉRATIONNELLES DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Assurer la gestion administrative du personnel :

- Gérer les absences
- La rupture du contrat de travail
- Préparer les activités du CSE
- Organiser le temps de travail
- Établir les déclarations obligatoires



Assurer la gestion des variables et paramètres de paie :

- La collecte
- La rémunération
- Tutoriels Excel
- Les indemnités de fin de contrat
- Comprendre la fiche de paie

Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines :

- La mise en place des tableaux de bord sociaux
- Analyse et constats

MODULE 2 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières :

- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC)

Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel :

- Le recrutement
- Identifier et répondre aux besoins
- Rédiger et diffuser une offre d'emploi
- Conduire un entretien de recrutement
- L'intégration du personnel
- Les étapes de préparation, d'accueil et de suivi

Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel.

- La formation
- Établir un plan de développement des compétences

Modalités de suivi et d'évaluation

1. Test de positionnement avant l'entrée en formation
2. Evaluation tout au long de la formations (activités, cas pratiques, étude de cas, QCM, évaluations de bloc, dossier de professionnel, dossier de production, examen blanc ...)
3. Livret de progression pédagogique et d'évaluation
4. Livret d'apprentissage et d'accueil
5. Prise en main de la plateforme
6. Suivi tutoral en ligne
7. Suivi téléphonique, mails et en visio-conférence avec les référents pédagogiques/formateurs tout au long de la formation
8. Attestation de fin de formation et certificat de réalisation



EXAMEN FINAL



Durant les examens, les candidats sont évalués par un jury de professionnels qui se prononce sur l'attribution du titre professionnel à partir des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle écrite dans le cadre de l'épreuve de synthèse
- Un entretien technique à partir d'un guide de questionnement et des situations observées en entreprise
- Un entretien final avec le jury s'appuyant sur les résultats des évaluations passées en cours de formation ainsi que sur le dossier professionnel qui recense l'ensemble des pratiques professionnelles acquises pendant la formation et l'apprentissage

En cas de validation d'un seul CCP, possibilité de repasser l'autre dans la période de validité du titre.

En cas d'échec total, une tentative est autorisée, avec l'accord du jury, dans l'année suivant la première épreuve.

INDICATEURS

Taux de participation : NC*

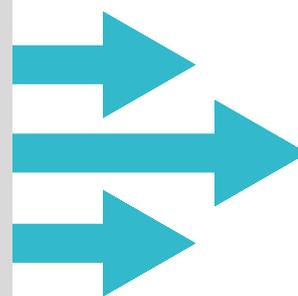
Taux de satisfaction globale : NC

Taux et causes d'abandon : NC

Taux d'interruption en cours de prestation : NC

Taux de rupture de contrat : NC

*NC = non connu. Les premiers résultats seront disponibles en 2025.



LIEN AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Blocs de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Blocs de compétences en correspondance partielle
RNCP35030BC01 - Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines	RNCP6161 - TP - Assistant ressources humaines	RNCP6161BC01 - Assurer l'administration du personnel
RNCP35030BC02 - Contribuer au développement des ressources humaines	RNCP6161 - TP - Assistant ressources humaines	RNCP6161BC02 - Mettre en œuvre les processus de recrutement, d'intégration et de formation des salariés

Pour plus d'informations sur ce titre merci de consulter le lien suivant : www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35030

Assistance pédagogique et technique



Veillez noter qu'en cas de problématique, vous avez possibilité de contacter votre référente pédagogique du CFA. Un accompagnement individuel peut être envisagé :

Sarah Moussaoui

Tél. : 07 63 21 37 15

Mail : formeforma22@gmail.com

Modalités de la formation

Enseignement en présentiel avec périodes d'apprentissage en entreprise.
Supports de formation fournis, assortis d'un accompagnement individualisé.

Moyens pédagogiques

Accès à une plateforme pédagogique offrant une bibliothèque de contenus de formation.

Méthodes d'apprentissage

Apport théorique, accompagnement par des formateurs expérimentés et l'ensemble de l'équipe.

Étude de cas pratiques : Mise en pratique concrète des apports théoriques pendant la formation pratique.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PROFIL DES APPRENANTS :

Profil des apprenants :

- Étudiants dans le supérieur
- En reconversion professionnelle
- En recherche d'emploi

VOIE D'ACCÈS :

Entretien téléphonique au préalable pour définir les aménagements spécifiques et les modalités d'accès.

Référent handicap : Sarah MOUSSAOUI

Email : formeforma22@gmail.com

Tél : 07 63 21 37 15



TP Assistant(e) ressources humaines au niveau national



50% des apprenant sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

27% poursuivent leurs études à l'issue de la formation.

73% sortent de formation.

Informations disponibles sur la plateforme "INSERJEUNES".

À L'ISSUE DE LA FORMATION :

MÉTIERS VISÉS :

Secteurs d'activité :

- Entreprises privées, publiques
- Cabinets de recrutement
- Entreprises d'emplois et associations dans tous les secteurs d'activité

Emplois accessibles :

- Assistant(e) ressources humaines
- Assistant(e) formation
- Assistant(e) recrutement
- Assistant(e) RH et paie
- Gestionnaire des emplois et carrières
- Chargé(e) des ressources humaines

For me forma, 5 rue de Copenhague 95731 Roissy CDG Cedex

Contact : Sarah MOUSSAOUI, Mail : formeforma22@gmail.com,

Tél. : 07 63 21 37 15

SIRET : 914 994 942 000 29, UAI : 0773005Y, NDA : 11770879877

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

